

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage - Angia Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (L.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-671115

Goumier

12/01/22

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07731 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : TABIE BEN SLIMANE ABDELAZIZ

Date de naissance : 1957

Adresse : Rue KHALIL AL ARABI Ziten, Tanger

Tél. : 06 97 53 05 15 Total des frais engagés : 278.30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 12/06/22

Nom et prénom du malade : TABIE BEN SLIMANE ABDELAZIZ Age : 65

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dorsalgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : 12/06/22

Signature de l'adhérent(e) : 

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-671115

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 07731

Nom de l'adhérent(e) : TABIE BEN SLIMANE

Total des frais engagés : 278.30

Date de dépôt : 20-06-2022

Autorisation CNDDP N° : A-A-215/2019

Dr. Mohammed HADDAD HACHIMI

MEDECINE GENERALE

63 Rue de Hollande N°1

Tel : 05 39 93 85 05

TANGER

الدكتور محمد الحداد الهاشمي

الطب العام

63 شارع هولندية رقم 1

الهاتف 05.39.93.85.05

طنجة

Nom : Tabit_benslimane abdelaziz

Date : 13/06/2022

99.00

1/2] Cédol_cp : un(e) cp. matin et soir QSP dix jour(s)

S.V

5670

Handwritten signature

2/2] D_cure_amp.buv 25.000 ui : un(e) amp. tout les 15 jour(s)

S.V

78.30

Dr. HADDAD HACHIMI
Médecine Générale
63, Rue de Hollande
Tél.: 05 39 93 85 05

PPV: 56,30 DH
LOT: 21127D
EXP: 09/2023

PHARMACIE
LAAOUINI ZIATEN
Dr. LAAOUINI LAILA
Hay Ziaten - Tanger
Tél: 05 31 06 75 12

22,70 ▲

